



AUCH, le 04 octobre 2017  
N/Réf : BL/FB 17-10-22

**Monsieur Bruno LE MAIRE**  
**Ministre de l'Économie et des Finances**  
**Télédoc 151**  
**139, rue de Bercy**  
**75572 Paris Cedex 12**

**Objet : Demande d'exonération de la TFNB**

Monsieur le Ministre,

Les agriculteurs subissent actuellement et pour la 4ème année consécutive, des conditions économiques extrêmement difficiles, toutes productions confondues.

Les causes conjoncturelles que sont les cours bas et les conditions climatiques s'additionnent aux causes structurelles : distorsions de concurrence intra et extra-européennes, inflation réglementaire, dérégulation de la PAC, traités bilatéraux de libre-échange négociés par la Commission. Tous ces éléments se conjuguent pour créer une situation agricole extrêmement difficile, avec un manque de revenu généralisé pour les agriculteurs, qui ont de grandes difficultés à faire face à leurs charges.

La Coordination Rurale estime la situation suffisamment grave pour vous demander de bien vouloir exonérer les agriculteurs de la Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) pour leur apporter un peu de soulagement face à cette crise qui n'en finit plus.

Certains de l'attention que vous porterez à notre demande dans un tel contexte, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération

Bernard Lannes  
Président

**Coordination Rurale**

BP 50590 – 1 Impasse Marc Chagall – 32022 AUCH cedex 9  
Tél. : 05 62 60 14 96 – Fax : 05 62 60 14 31 – E-mail : [crun@coordinationrurale.fr](mailto:crun@coordinationrurale.fr)  
Site : [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)

*La culture de la Terre pour nourrir les Hommes*

---